

10 mai 1975 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, A LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU CONGRÈS DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE PALAIS DES CONGRÈS - SAMEDI 10 MAI 1975

=SANTÉ PUBLIQUE= MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS, VOUS AVEZ CHOISI D'ÊTRE ICI POUR RÉFLÉCHIR À LA CROIX-ROUGE DE L'AN 2000. SAGE DÉMARCHÉ. NUL NE PEUT DOUTER - HE LAS

-- QUE, DANS 25 ANS ENCORE, IL Y AURA DES HOMMES SOUFFRANTS QUI AURONT BESOIN DE VOTRE DÉVOUEMENT. NUL NE PEUT NON PLUS DOUTER - FORT HEUREUSEMENT - QUE, DANS UN QUART DE SIÈCLE, IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES PRÊTS À SE CONSACRER, DE TOUT LEUR CŒUR, AU SERVICE DE LEUR PROCHAIN. LES VALEURS ESSENTIELLES QUE LA CROIX-ROUGE A SU IMPOSER PROGRESSIVEMENT AUX NATIONS, CONSTITUENT POUR L'HUMANITÉ UNE CONQUÊTE ESSENTIELLE. AUJOURD'HUI, VOUS ÊTES 3.000, DÉLÉGUÉS PAR PLUS D'UN MILLION D'ADHÉRENTS QUE JE SALUE FRATERNELLEMENT\

=SANTÉ PUBLIQUE= VOUS M'AVEZ INTERROGÉ, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, SUR LE RÔLE DE LA CROIX-ROUGE. JE VOUDRAIS TOUT D'ABORD SOULIGNER SON ACTION INTERNATIONALE. LA CROIX-ROUGE A 112 ANS =ÂGE= ET SON DÉVELOPPEMENT DEPUIS 1863 EST, AU REGARD DE SES MOYENS TRÈS LIMITÉS, UNE DES RÉUSSITES LES PLUS REMARQUABLES QU'AIT OBTENUE, SUR-LE-PLAN INTERNATIONAL, L'INITIATIVE SPONTANÉE DES HOMMES DE BONNE VOLONTÉ. UNE POIGNÉE D'ENTRE EUX, NE DISPOSANT QUE D'UNE AUTORITÉ MORALE APPUYÉE SUR DES "SOCIÉTÉS NATIONALES" DE CROIX-ROUGE, A SU IMPOSER AUX ÉTATS UNE RÉGLEMENTATION DE LA GUERRE QUI, SANS SUPPRIMER L'HORREUR DES CONFLITS ARMÉS, A CÉPENDANT ADOUCI, POUR PLUS D'UN COMBATTANT, LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE. CES EFFORTS ONT ÉTÉ POURSUIVIS JUSQU'À NOS JOURS ET JE SUIS HEUREUX DE POUVOIR EN REMERCIER ICI MÊME, LE PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET LE PRÉSIDENT DE LA LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL QUI PARTICIPENT À CE CONGRÈS. MAIS BEAUCOUP RESTE ENCORE À FAIRE. LA GUERRE A CHANGÉ. LES FORMES DÉGUISEES OU LARVÉES QUE NOUS CONNAISSONS AUJOURD'HUI, FONT DE NOMBREUSES VICTIMES CIVILES ET LEUR PROTECTION, L'EXPÉRIENCE RÉCENTE VIENT ENCORE DE LE MONTRER, S'AVÈRE SOUVENT DIFFICILE. LA FRANCE SOUHAITE DONC QUE L'INTERVENTION DE LA CROIX-ROUGE S'ÉTENDE ET S'AMPLIFIE. LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE TOUT ENTIÈRE DOIT CONSIDÉRER COMME UNE DE SES RESPONSABILITÉS PERMANENTES DE PERMETTRE À LA CROIX-ROUGE D'ACCOMPLIR PLEINEMENT SA MISSION\

=SANTÉ PUBLIQUE= CONCERNANT PLUS PARTICULIÈREMENT LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE, VOS MILITANTS ONT RÉFLÉCHI L'ANNÉE DERNIÈRE ET CETTE ANNÉE AU RÔLE QUE POURRAIT JOUER DANS LE FUTUR UNE CROIX-ROUGE RAJEUNIE, PLUS EFFICACE, PLUS FRATERNELLE, MIEUX PRÉPARÉE AUX TÂCHES QUI LUI INCOMBENT. LES DÉLÉGUÉS QU'ILS ONT DÉSIGNÉS ET QUI SONT ICI VONT PENDANT DEUX JOURS TENTER DE TRANSFORMER LES RÉFLEXIONS NOMBREUSES ET DIVERSES QUI VIENNENT DE LA BASE. EN ORIENTATIONS D'ACTION POUR L'AVENIR. JE SOUHAITE QU'ILS Y RÉUSSISSENT

PLEINEMENT. VOUS AUREZ A FAIRE DES CHOIX DIFFICILES ET SANS DOUTE FAUDRA-T-IL PARFOIS MODIFIER DES HABITUDES PROFONDEMENT ANCREES OU DES METHODES DE GESTION PRATIQUEES DEPUIS DES ANNEES. TELLE EST LA LOI DU CHANGEMENT, QUI EST CELLE DE NOTRE TEMPS. C'EST AU PRIX DE CET EFFORT QU'UNE ORGANISATION TELLE QUE LA VOTRE POURRA, POUR LE BIEN DE TOUS, ACCROITRE SON DYNAMISME. IL EXISTE UN CHAMP D'ACTION IMMENSE OUVERT A TOUS VOS MILITANTS. JE LE DIS CLAIREMENT : IL EST NON SEULEMENT SOUHAITABLE, MAIS INDISPENSABLE, QUE DES CITOYENS BENEVOLES ACCEPTENT DE CONSACRER UNE PART DE LEUR TEMPS LIBRE AU SERVICE DES AUTRES. L'IMPORTANCE DE LEUR ROLE, LOIN DE STAGNER OU MEME DE DIMINUER, DOIT CROITRE ENCORE DANS L'AVENIR. IL N'Y A EN EFFET NI OPPOSITION, NI CONTRADICTION ENTRE L'ELARGISSEMENT DES RESPONSABILITES SOCIALES DE L'ETAT, QUI A ETE SI MARQUE AU-COURS DES DERNIERES ANNEES, ET LE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES DES PERSONNES BENEVOLES ET DE LEURS ASSOCIATIONS. TOUT AU PLUS DOIT-IL Y AVOIR PARFOIS UNE REDISTRIBUTION DES ROLES, L'ETAT PRENANT EN CHARGE CERTAINES INTERVENTIONS ORGANISEES JUSQUE LA DANS UN CADRE PRIVE MAIS QUI, S'ETANT GENERALISEES, DEVIENNENT PLUS LOURDES A GERER\

=SANTÉ PUBLIQUE= L'INITIATIVE PRIVÉE PEUT SE DÉVELOPPER A MON SENS DANS QUATRE DIRECTIONS : 1

-- ELLE PEUT SUPPLÉER MOMENTANEMENT LE SECTEUR PUBLIC. IL EN VA AINSI LORSQUE LA CROIX-ROUGE MET SUR PIED, EN TEMPS DE CRISE, QUATRE CENTS ÉQUIPES SANITAIRES MOBILES. 2

-- LE SECTEUR PRIVÉ JOUE EN SECOND LIEU UN RÔLE IMPORTANT DE RECHERCHE ET D'INNOVATION. MOINS ABSORBE QUE LE SECTEUR PUBLIC PAR DES TÂCHES DE GESTION COURANTE, PLUS LIBRE DANS SES INTERVENTIONS, IL PEUT EXPÉRIMENTER DES FORMULES NOUVELLES QUI SERONT ENSUITE OFFICIELLEMENT CONSACRÉES. DEPUIS LONGTEMPS, DES TYPES NOUVEAUX D'ÉTABLISSEMENTS OU DE SERVICES ONT ÉTÉ LANCÉS PAR DES VOLONTAIRES AVANT D'ÊTRE RECONNUS ET PRIS EN CHARGE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE. 3

-- L'ACTIVITÉ DES BENEVOLES, EN TROISIÈME LIEU, VIENT UTILEMENT COMPLÉTER L'ACTION DES SERVICES PUBLICS DANS DES DOMAINES OU CES DERNIERS NE PEUVENT INTERVENIR. L'EXPÉRIENCE A MONTRE PAR EXEMPLE QUE DANS LES HOPITAUX, DES BENEVOLES PEUVENT, AUX CÔTES DES INFIRMIÈRES ET DES AIDES-SOIGNANTES, QU'ILS NE REMPLACENT ÉVIDEMMENT PAS, CONTRIBUER, PAR LEUR PRÉSENCE, A ADOUCIR LA VIE DES MALADES. 4

-- ENFIN, L'INITIATIVE BENEVOLE A UN RÔLE A JOUER DANS TOUS LES DOMAINES OU IL EST SOUHAITABLE QUE DES SOLIDARITÉS ÉLÉMENTAIRES SE MANIFESTENT. ON PEUT INSTALLER DANS UN QUARTIER OU DANS LES LOCAUX COLLECTIFS RESIDENTIELS DES ANIMATEURS PROFESSIONNELS. MAIS LA REANIMATION DU TISSU SOCIAL NE SERA RÉELLE QUE SI DES INITIATIVES SPONTANÉES NAISSENT A LEUR TOUR. C'EST DANS CET ESPRIT QU'EN OCTOBRE DERNIER, LE GOUVERNEMENT A DÉCIDÉ D'ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION SOCIALE VOLONTAIRE. L'APPEL LANCÉ A CETTE OCCASION A ÉTÉ ENTENDU ET DE NOMBREUSES CANDIDATURES SE SONT MANIFESTÉES. IL FAUT DES ASSOCIATIONS CAPABLES DE LES ACCUEILLIR MAIS AUSSI DE LES RETENIR. JE SUIS SUR QUE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE RENOVÉE SERA AU PREMIER RANG D'ENTRE ELLES\

=SANTÉ PUBLIQUE = FINANCES PUBLIQUES= POUR SA PART, L'ÉTAT EST DÉCIDÉ A PROPORTIONNER SON APPUI AUX ASSOCIATIONS, SELON LES EFFORTS QU'ELLES FERONT ELLES-MÊMES POUR SE REFORMER ET ACCROITRE LEUR EFFICACITÉ. DES À PRÉSENT, JE VOUS INDIQUE QUE LA LOI DE FINANCES POUR 1976 DOUBLERA LE TAUX DES DÉDUCTIONS FISCALES AUTORISÉES POUR LES VERSEMENTS TRANSITANT PAR LA FONDATION DE FRANCE ET EFFECTUÉS EN FAVEUR D'ASSOCIATIONS CHARGÉES D'UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL. AINSI, LES TÂCHES NE MANQUENT PAS. JE SAIS QUE

VOUS ETES LE DERNIER A VOUS EN PLAINDRE. VOUS VOYEZ, DANS LES CHAMPS
D'ACTIVITE NOUVEAUX OUVERTS A VOTRE DEVOUEMENT DES RAISONS
SUPPLEMENTAIRES DE VOUS MOBILISER & DEJA AVEC LA SERENITE DE CEUX QUI
SAVENT QUE LA CROIX-ROUGE APPARTIENT DESORMAIS ET POUR TOUJOURS A
L'HUMANITE, VOUS RENOVEZ L'ANCIEN EDIFICE POUR PERMETTRE DE CAPTER LES
BONNES VOLONTES DE L'AN 2000. HENRY DUNANT, AUX YEUX D'UNE PARTIE DE SES
CONTEMPORAINS, PASSAIT POUR UN ILLUMINE. JE VOUS SOUHAITE DE CONTINUER A
SURPRENDRE LE MONDE\